



---

**1<sup>re</sup> assemblée spéciale du Conseil d'administration,  
le mercredi 22 octobre 2025, à 20 h  
au Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy  
Salle RC15  
965, rue Valentin**

---

**SONT PRÉSENT.E.S :**

M.	Réal Jean	Président
M.	François Monnou	Secrétaire
M <sup>me</sup>	Diana Polovei	Trésorière
M.	Daniel Laporte	Administrateur
M.	Jean-Luc Lavoie	Administrateur

**SONT ABSENT.E.S :**

M <sup>me</sup>	Valérie Poirier	Administratrice
M.	Paul-André Proulx	Administrateur
M <sup>me</sup>	Rosalie Tohoue	Administratrice
M <sup>me</sup>	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy

**II Y A QUORUM**

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

M <sup>me</sup>	Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications
-----------------	-----------------	--

Cette assemblée spéciale est demandée par Réal Jean, Diana Polovei et Daniel Laporte le 22 octobre, à la suite de l'assemblée ordinaire pendant laquelle il n'y avait pas quorum.

**L'horaire mentionné dans le procès-verbal est celui prévu dans l'ordre du jour et ne reflète pas nécessairement l'horaire réel de la séance.**

1. Ouverture de l'assemblée	<b>20 h 00</b>
Réal Jean ouvre l'assemblée à 20 h 00.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<b>20 h 01</b>
- Le seul point à l'ordre du jour est Affaires internes - trésorerie	
3. Affaires internes	<b>20 h 02</b>
• Trésorerie	
- Paiement pour le registaire des entreprises (Date limite pour la mise à jour le 15 novembre prochain. Il faut ajouter François Monnou.)	
- Paiement pour les frais de rédaction du procès-verbal.	
- Remboursement des frais de stationnement pour la rencontre des présidents de quartier avec la Caisse de dépôt de juin à Réal Jean.	

#### **RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-38**

Sur proposition de Diana Polovei, appuyée de François Monnou, il est résolu d'autoriser un paiement ne dépassant pas 60\$ pour la mise à jour du registaire des entreprises.

*Adopté à l'unanimité*

#### **RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-39**

Sur proposition de Diana Polovei, appuyée de Daniel Laporte, il est résolu d'autoriser le paiement de 150\$ pour la rédaction du procès-verbal d'octobre. Un virement de 150\$ sera effectué par la trésorière pour payer la secrétaire de soutien, M<sup>me</sup> Martine Gagnon.

*Adopté à l'unanimité*

#### **RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-40**

Sur proposition de Daniel Laporte, appuyée de Diana Polovei, il est résolu d'autoriser le paiement de 23,86\$ pour des frais de stationnement à Réal Jean. Un virement sera effectué par la trésorière.

*Adopté à l'unanimité*

4. Levée de l'assemblée	<b>20 h 10</b>
-------------------------	----------------

L'assemblée spéciale est levée à 20 h10.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Martine Gagnon, révisé par François Monnou et Réal Jean.

---

Réal Jean, président

---

François Monnou, secrétaire